

Communiqué aux médias

Nouveau record: plus de mille inventions analysées

Berne, le 17 décembre 2020

Malgré le contexte exigeant de l'année 2020, l'esprit d'innovation ne faiblit pas en Suisse. En novembre 2020, la millième invention de l'année a été scrutée à la loupe à l'IPI.

En novembre, l'IPI a réalisé sa millième recherche assistée dans la littérature brevets. Cette prestation permet aux innovateurs de situer leur idée ou leur invention par rapport à la concurrence et de déterminer si elle a une chance d'être brevetée. Dans le cadre de la recherche, les clients sont en outre familiarisés avec les différentes procédures de demandes de brevet et aux aspects auxquels il faut veiller.

«Un signal positif pour la Suisse»

Nous proposons cette prestation depuis quinze ans, et nous n'avons jamais réalisé autant de recherches en une année. En 2019, par exemple, nos experts ont examiné 824 inventions, une valeur qui a été dépassée en novembre déjà avec la millième recherche effectuée. L'esprit d'innovation des Suisses est demeuré intact malgré la crise. «C'est un signal positif pour notre pays», déclare Theodor Nyfeler, chef suppléant de la Division des brevets de l'IPI.

Le fait que l'IPI ait, pendant le semi-confinement, soutenu les inventeurs, les start-up et les PME en leur proposant des recherches assistées gratuites dans la littérature brevets a contribué à la hausse de la demande. Dans les huit semaines qui ont suivi cette offre, l'IPI a reçu 380 requêtes. Durant cette période, les experts en brevets ont travaillé à une cadence de 70 recherches assistées dans la littérature brevets par semaine, autrement dit trois fois plus que pendant les périodes plus calmes. Selon Theodor Nyfeler, le degré de notoriété de la prestation auprès des innovateurs a aussi fortement augmenté.

Recherches en ligne

Depuis le semi-confinement du printemps, les recherches assistées dans la littérature brevets sont réalisées avant tout via des réunions en ligne. Selon Theodor Nyfeler, cela fonctionne bien. Une recherche effectuée sur place présente néanmoins de nombreux avantages. L'échange direct est par exemple plus aisé et spontané car il n'y a pas de barrières techniques à surmonter.

L'IPI prolonge l'action en faveur des innovateurs

La crise du coronavirus continue à fortement solliciter les PME et les start-up innovatrices. L'IPI entend donc poursuivre son aide à ces agents économiques en proposant, jusqu'au 30 juin 2021, ses recherches assistées dans la littérature brevets et ses analyses contextuelles assistées de brevets au prix de 100 CHF au lieu des 300 habituels.

L'IPI

L'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) est le centre de compétences de la Confédération pour toutes les questions qui touchent aux brevets, aux marques, aux indications de provenance, aux designs et au droit d'auteur.

Les particuliers et les entreprises font enregistrer leurs innovations et leurs créations auprès de l'IPI pour les protéger contre les contrefaçons. L'IPI informe en outre le public sur les systèmes de protection.

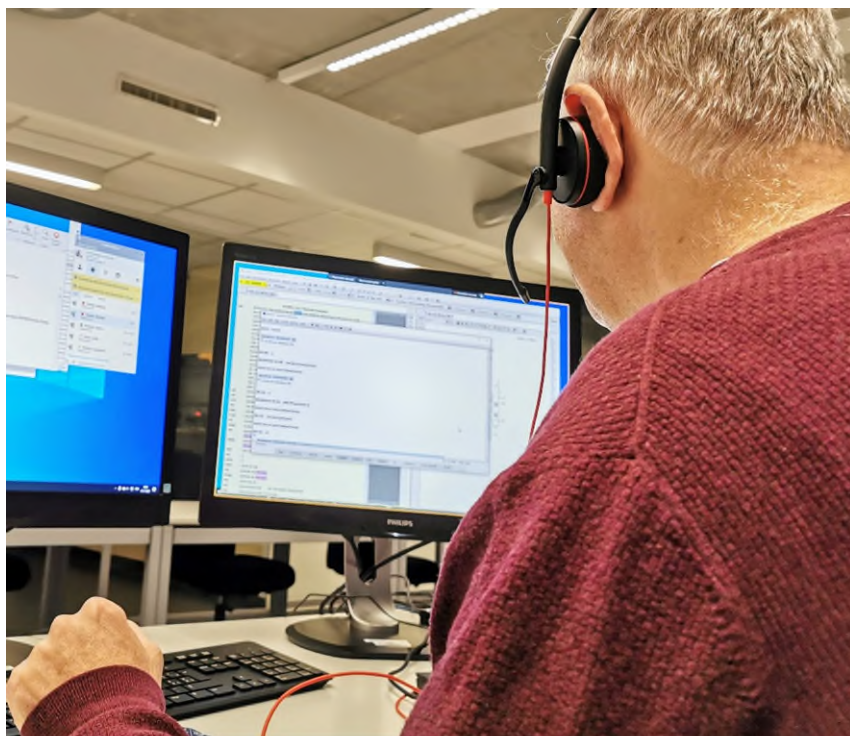
Il accomplit un mandat politique dans tous les domaines de la propriété intellectuelle en préparant la législation, conseillant les autorités fédérales et en représentant la Suisse dans les organisations internationales et à l'égard des États tiers.

Renseignements :

Erich Rava, chef du service communication

Tél. direct +41 31 377 74 96

courriel erich.rava@ipi.ch



Un expert en brevets de l'IPI lors d'une recherche en ligne. Photo : IPI

Plus d'images <https://bit.ly/34nqzHz>